

77B591

Mai 1997
AS754

CARDO DOOR FRANCE SA
Société anonyme au capital de F. 4.490.400
Siège social : 1/5 rue des Cévennes
Z.I. de la Petite Montagne
91090 LISSES
R.C.S. CORBEIL-ESSONNES B 722 019 734

E X T R A I T

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 MAI 1997

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quinze mai à quatorze heures, le conseil d'administration de la société CARDO DOOR FRANCE SA s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Alain BORY, Président du conseil d'administration,
- Monsieur Kjell SVENSSON, administrateur.

Sont absent et excusés :

- Monsieur Lennart Borje NILSSON, administrateur,
- Monsieur Sven-Erik PERSSON, administrateur.

Assiste également :

- Monsieur Philippe LACAZE, Directeur Administratif et Financier.

La société BEFEC-PRICE WATERHOUSE, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, n'est pas représentée et est excusée.

Monsieur Alain BORY, en sa qualité de Président du conseil d'administration, préside la séance.



Monsieur le Président constate et déclare que le quorum requis par l'article 100 de la loi du 24 juillet 1966 est atteint et que le conseil peut donc valablement délibérer.

.....

- **DEMISSION DE MONSIEUR NILSSON ET COOPTATION
D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR**

Monsieur le Président explique qu'il a été récemment informé que Monsieur Lennart Borje NILSSON a quitté ses fonctions au sein du groupe Cardo en Suède. Celui-ci l'a informé qu'il souhaitait démissionner de ses fonctions d'administrateur avec effet à l'issue du présent conseil.

Il ajoute que Monsieur NILSSON lui a également notifié qu'il céderait ses deux actions à Monsieur Claes GÖRANSSON. Cette cession devrait intervenir vers le 4 juin prochain.

En conséquence, comme il apparaît préférable de maintenir l'effectif du conseil à quatre administrateurs, Monsieur le Président propose que soit coopté en qualité d'administrateur :

- Monsieur Claes GÖRANSSON
né le 11 avril 1946 à Hassleholm (Suède)
demeurant à Stora Radmansgatan 19
S - 272 31 SIMRISHAMM

qu'il conviendra d'agréer d'ores et déjà en qualité d'actionnaire à toutes fins utiles.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Lennart Borje NILSSON de ses fonctions d'administrateur avec effet à l'issue du présent conseil et saisit cette occasion pour le remercier.

Puis, le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise la cession des deux actions détenues par Monsieur NILSSON à Monsieur GÖRANSSON, agréé ce dernier en qualité d'actionnaire et décide de le coopter en tant qu'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur NILSSON.



Monsieur Claes GÖRANSSON, pressenti, a déclaré par acte séparé accepter d'assumer ces fonctions au cas où celles-ci lui seraient proposées, et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Monsieur le Président rappelle que cette cooptation interviendra à l'issue du présent conseil et sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale.

.....
Pour extrait certifié conforme
Le Président
Alain BORY

